

PLIS ÉLECTORAUX 2^E TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE : DU 19 AU 23 AVRIL, EMPARONS-NOUS DES PRÉAVIS DE GRÈVE !

On connaît la propension du gouvernement à dépenser un pognon de dingue, en faisant appel à des cabinets de conseil pour mettre en place ses politiques antisociales. De l'argent public refilé à des boîtes qui l'aident... à détruire les services publics. Après le désastre des dernières élections régionales et départementales, près de 300 000 € ont été claqués, tout ça pour qu'un cabinet « conseille » à l'Etat de faire appel à La Poste pour la distribution des plis électoraux. De l'argent qui aurait été mieux dépensé s'il avait fini dans la poche des postier·e·s.

Forfait limité

Après des décennies où les agents de la distribution étaient payés au « forfait » (exemple : 1h pour 50 plis) pour la distribution des plis électoraux, La Poste, au fil de sa privatisation et de sa capitalisation, a fermé le ban. La surcharge de travail engendrée par les plis électoraux serait compensée « au réel ». Les plis sont mécanisés au possible, la distribution est censée être étalée au maximum, tout ça pour éviter de payer des heures sup, dans une entreprise soi-disant en crise (2,1 milliards d'€ de bénéfice en 2021). Malgré des volumes de colis conséquents, la baisse du courrier (même dans les centres charcutés par les réorg) est brandie pour prétexter chaque coup de rabot. Le gouvernement, acquis aux vertus de la concurrence, avait franchi un pallier en 2020 en attribuant pour 4 ans, sur la moitié du territoire, les plis électoraux à Adrexo. L'opérateur privé n'a pas réussi à accomplir entièrement l'activité, rompant de fait le contrat de 4 ans. Le « marché » électoral est donc revenu à l'opérateur postal public, La Poste. Cette dernière est donc, de fait, en situation de monopole.

La Poste : je dis rien et je garde l'oseille

L'Etat a eu recours au cabinet Sémaphores (du Groupe Alpha) pour la distribution des plis électoraux (ils servent à quoi nos dirigeants ?) pour « accompagner les préfectures ». Par contre, quand il s'agit d'« accompagner » l'effort fourni par les postier·e·s, y a personne !

L'appel d'offre pour la distribution des deux tours de la présidentielle et des législatives était de 83,3 millions d'euros. *Sud* PTT, en toute logique, a demandé aux dirigeants de la branche Courrier-Colis quel était le montant du contrat. Or la BSCC refuse de donner le moindre chiffre. C'est l'omerta et on comprend pourquoi : si La Poste refuse de mettre cartes sur table, c'est qu'elle veut garder les bénéfices pour elle et ses actionnaires. Déjà, en se basant sur l'appel d'offre (très certainement inférieur au montant du contrat), on peut, en intégrant les coûts de production (à l'acheminement et à la distribution), estimer que nous devrions toucher au moins 500 euros.

Rendez-nous notre argent !

Depuis le 31 mars, *Sud* PTT n'a donc pas hésité à déposer des préavis de grève successifs couvrant toutes les séquences de distribution des plis électoraux. En Corse, dans les Bouches du Rhône, en Loire-Atlantique, des forfaits, des garanties d'un certain nombre d'heures sup payées ou des renforts ont été obtenus par le rapport de force. Alors on attend quoi pour s'y mettre massivement ? La distribution du deuxième tour des présidentielles s'étale du 19 au 23 avril. Dans pas mal d'endroits, les directions imposent de revenir travailler les samedis de repos. Le tout sans compensation ! Justement, nous proposons de faire du samedi 23 avril un temps fort de la mobilisation pour obtenir ce qui nous revient.

Du 19 au 23 avril, imposons le rapport de force, y compris le samedi ! Obtenons l'assurance d'être équitablement compensé·e·s ! Les profits issus de la distribution des plis électoraux doivent aller dans la poche des postier·e·s, pas dans celle des actionnaires de La Poste. Plis pas payés, plis pas passés !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 sudptt@sudptt.fr

www.sudptt.org

@fdSudPTT

f @federationSudptt

o federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires